



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



143^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., ÉUA, 3 octobre 2008

CE143/FR (Fr.)
3 octobre 2008
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT FINAL

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ouverture de la session	4
Questions relatives au Règlement	
Bureau.....	4
Adoption de l'ordre du jour	5
Questions relatives au Sous-Comité	
Élection d'un Membre au Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration	5
Questions relatives aux Organes directeurs	
Dates et thèmes proposés pour la troisième session du Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration	5
Dates et thèmes proposés pour la 144 ^e session du Comité exécutif.....	6
Dates du 49 ^e Conseil directeur, 61 ^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques	7
Questions concernant le personnel	
Mise en œuvre de la réforme contractuelle des Nations Unies à l'OPS	8
Clôture de la session	9
Résolutions et décisions	9
<i>Résolutions</i>	
CE143.R1 Mise en œuvre de la réforme contractuelle des Nations Unies à l'OPS	9
<i>Décisions</i>	
CE143(D1) Élection du Bureau.....	10
CE143(D2) Adoption de l'ordre du jour	10
CE143(D3) Élection d'un Membre au Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration	10
CE143(D4) Dates et thèmes proposés pour la troisième session du Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration	10

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

Page

Décisions (*suite*)

CE143(D5)	Dates et thèmes proposés pour la 144 ^e session du Comité exécutif.....	11
CE143(D6)	Dates du 49 ^e Conseil directeur, 61 ^e session du Comité régional de l’OMS pour les Amériques	11

Annexe

Annexe. Ordre du jour

RAPPORT FINAL

Ouverture de la session

1. La 143^e session du Comité exécutif s'est tenue au Siège de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) à Washington, D.C., le 3 octobre 2008. Des représentants des neuf États membres suivants du Comité exécutif élus par le Conseil directeur ou la Conférence sanitaire panaméricaine ont assisté à la session : Argentine, Bolivie, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Haïti, Mexique, Suriname, Trinité-et-Tobago et Uruguay. Les représentants du Canada et du Venezuela étaient présents en qualité d'observateurs.

2. Le Comité a également tenu une réunion virtuelle pour poursuivre sa discussion des thèmes à inclure aux ordres du jour de la troisième session du Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration; la 144^e session du Comité exécutif; et le 49^e Conseil directeur. Le rapport de cette réunion est contenu dans le document CE143/FR, Add. I, qui est joint au présent rapport.

3. Le Dr María Julia Muñoz (Uruguay, Vice-Présidente sortante du Comité exécutif) a ouvert la 143^e session et a souhaité la bienvenue aux participants, accueillant particulièrement les nouveaux membres élus par le 48^e Conseil directeur venant de se conclure—Argentine, Guatemala et Haïti—et remerciant les membres sortants, Antigua et Barbuda, le Chili et Panama pour avoir servi le Comité.

Questions relatives au Règlement

Bureau

4. Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur, le Comité a élu les États membres suivants qui feront partie du Bureau pour la période octobre 2008 à octobre 2009 (décision CE143(D1)):

<i>Présidente :</i>	Uruguay	(Dr María Julia Muñoz)
<i>Vice-Président :</i>	Suriname	(Dr Celsius Waterberg)
<i>Rapporteur :</i>	Mexique	(Dr Fernando Meneses González)

5. Le Dr Mirta Roses Periago, Directrice du Bureau sanitaire panaméricain (BSP) était Secrétaire de droit et le Dr Cristina Beato, Directeur adjoint du BSP était Secrétaire technique.

Adoption de l'ordre du jour (document CE143/1)

6. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire préparé par la Directrice (décision CE143(D2)).

Questions relatives au Sous-Comité

Élection d'un Membre au Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration

7. Le Comité a élu le Guatemala pour siéger au Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration à l'expiration du mandat du Chili au Comité. Le Comité a fait part de son appréciation au Chili pour avoir servi le Sous-Comité (décision CE143(D3)).

Questions relatives aux Organes directeurs

Dates et thèmes proposés pour la troisième session du Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration

8. La Directrice a proposé que la troisième session du Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration (SPBA) soit tenue du 11 au 13 mars 2009. Elle a également proposé les points suivants pour discussion par le SPBA :

- Budget programme proposé de l'Organisation mondiale de la Santé pour 2010-2011
- Budget programme proposé de l'OPS pour 2010-2011
- Nouveau barème des contributions devant être appliqué à la proposition de budget 2010-2011
- Examen périodique des contributions
- Rapport de situation sur les projets financés par le Fonds de réserve, devant être soumis au SPBA conformément à la résolution du Conseil directeur CD48.R1

9. Elle a suggéré que, comme cela s'était produit dans les années antérieures, le Comité puisse envisager d'autoriser une période d'environ un mois pour finaliser l'ordre du jour. Au cours de cette période, le Secrétariat examinerait les besoins de rapports

périodiques, les mandats qu'il avait reçus du 48^e Conseil directeur récemment conclu et tout point proposé de l'ordre du jour soumis par les États membres. L'ordre du jour provisoire pour la troisième session du Sous-Comité serait ensuite circulé auprès des membres du Comité pour approbation par courrier électronique.

10. Un État membre a demandé que le Sous-Comité, et, par la suite, le Comité exécutif, entreprenne un examen substantiel du Fonds renouvelable de l'OPS pour l'achat de vaccins en 2009.

11. Le Comité exécutif a décidé que la troisième session du Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration se tiendrait du 11 au 13 mars 2009 et a accepté que le Secrétariat prépare l'ordre du jour pour le 10 novembre 2008 au plus tard, en tenant compte de tous les points proposés par les États membres, ainsi que des points qui étaient obligatoires conformément au cycle de planification de l'Organisation et des résolutions des Organes directeurs (décision CE143(D4)).

Dates et thèmes proposés pour la 144^e session du Comité exécutif

12. La Directrice a proposé que la 144^e session du Comité se tienne du 22 au 26 juin 2009. Elle a présenté la liste suivante de thèmes pour considération possible par les Organes directeurs en 2009, en notant que plusieurs d'entre eux avaient été proposés par les États membres pour considération en 2008, mais avaient été reportés à 2009 :

- Santé des personnes âgées
- Violence intrafamiliale, en particulier la violence sexiste contre les femmes
- Programme régional d'immunisation et Fonds renouvelable pour l'achat des vaccins
- Contrôle et élimination des maladies négligées et autres maladies transmissibles en Amérique latine et dans les Caraïbes, y compris la reformulation de l'objectif de l'élimination de la maladie de Chagas
- Stratégie et plan d'action régionaux pour une approche intégrée de la prévention et du contrôle du cancer
- Plan d'action régional 2009-2014 pour la mise en œuvre de la politique d'égalité des sexes de l'OPS
- Plan d'action régional 2010-2018 pour l'amélioration de la santé des adolescents et des jeunes
- Politique cadre sur le don et les transplantations d'organes
- Santé mentale
- Politique de l'OPS sur la recherche en santé

- Politique de l'OPS en matière de publications et de communication
13. Des États membres ont proposé les points additionnels suivants :
- Rapport d'avancement sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la Région
 - Prévention et contrôle du cancer du sein dans la Région
 - Santé familiale, communautaire et interculturelle
 - Croissance et développement de l'enfant
 - Troubles de l'alimentation, y compris l'anorexie et la boulimie
14. Il a été suggéré que les deux derniers thèmes soient discutés en conjonction avec le sujet de la santé adolescente.
15. La Directrice a proposé qu'une période d'environ un mois soit autorisée, pendant laquelle le Secrétariat entreprendrait un examen approfondi afin d'identifier les points pour lesquels des rapports d'avancement étaient requis conformément aux résolutions des Organes directeurs, et s'efforcerait de hiérarchiser les divers points proposés par les États membres, en gardant à l'esprit qu'un temps considérable serait sans aucun doute consacré à la discussion des questions liées au budget en 2009. Le personnel technique de l'OPS consulterait également les États membres, afin de déterminer l'approche à adopter des divers points proposés, car ces consultations étaient essentielles pour assurer un consensus sur les résolutions qui seraient éventuellement présentées au Conseil directeur. Le Secrétariat préparerait ensuite un ordre du jour provisoire et le circulerait aux Membres le 10 novembre 2008 au plus tard.
16. Le Comité a approuvé cette suggestion et a décidé de tenir sa 144^e session du 22 au 26 juin 2009 (décision CE143(D5)).

Dates du 49^e Conseil directeur, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques

17. La Directrice a proposé que le 49^e Conseil directeur, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, soit tenu au siège de l'OPS à Washington, D.C., du 28 septembre au 2 octobre 2009.
18. Notant que les dates proposées coïncideraient avec le démarrage de l'année budgétaire de son pays, ce qui poserait des difficultés pour que sa délégation participe, un membre a demandé que le Comité considère de programmer la session pour la dernière semaine de septembre.

19. La Directrice a fait remarquer que la dernière semaine de septembre coïnciderait avec le segment de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui donnerait lieu à des conflits de calendrier pour quelques délégations et créerait également des problèmes logistiques pour l'OPS, en particulier en ce qui concernait l'engagement des interprètes. De plus, les sessions du Conseil directeur devaient être programmées en gardant à l'esprit les dates des cinq autres Comités régionaux de l'OMS, qui se réunissaient l'un après l'autre, commençant à la fin août ou au début septembre. Traditionnellement, le Conseil directeur de l'OPS se réunit vers la fin du cycle des sessions du Comité régional. Néanmoins, elle a entrepris de consulter les autres Directeurs régionaux et d'étudier la possibilité de changer les dates. Dans l'entre-temps, elle a suggéré que le Comité approuve provisoirement les dates proposées.

20. À cette condition, le Comité a décidé que le 49^e Conseil directeur, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, se tiendrait au siège de l'OPS à Washington, D.C., du 28 septembre au 2 octobre 2009 (décision CE143(D6)).

Questions concernant le personnel

Mise en œuvre de la réforme contractuelle des Nations Unies à l'OPS (document CE143/2)

21. Mme Diane Arnold (Gérante de Domaine, Gestion des Ressources humaines, OPS) a rappelé que lors de sa 140^e session, le Comité exécutif avait confirmé un nombre d'amendements au Règlement du personnel de l'OPS se rapportant à la réforme contractuelle, étant entendu que l'OPS ne procéderait pas à leur mise en œuvre jusqu'à ce que l'Assemblée générale des Nations Unies ait terminé son examen des modalités contractuelles et des conditions de service du personnel des Nations Unies, ce qui ne s'était pas encore produit. Le Secrétariat de l'OPS avait examiné les changements approuvés et était fermement convaincu que l'un d'entre eux pouvait être mis en œuvre immédiatement, indépendamment des autres. Ce changement se rapportait aux contrats des consultants. Avec le système actuel, les consultants sont traités comme des membres du personnel de l'Organisation et avaient par conséquent droit aux mêmes prestations et droits que les autres membres du personnel de l'OPS. L'OMS a récemment amendé son Règlement du personnel pour convertir les contrats de consultant en contrats de non-personnel. L'OPS propose de suivre cette voie. Le changement réduirait substantiellement les coûts et allégerait le fardeau administratif pour l'Organisation. Le document CE143/2 offre des détails sur les avantages de la mise en œuvre immédiate de ce changement.

22. Le Comité exécutif a adopté, avec un amendement rédactionnel mineur, la résolution proposée contenue dans le document CE143/2, autorisant la Directrice à mettre

en œuvre, à compter du 1^{er} janvier 2009, les amendements au Règlement du personnel qui changeraient le statut des consultants à court terme de l'OPS en non-personnel des Nations Unies (résolution CE143.R1).

Clôture de la session

23. Après les échanges de courtoisie habituels, le Président a déclaré la clôture de la 143^e session.

Résolutions et décisions

Résolutions

24. Le Comité exécutif a adopté la résolution suivante lors de sa 143^e session :

CE143.R1 Mise en œuvre de la réforme contractuelle des Nations Unies à l'OPS

LA 143^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Considérant les amendements au Règlement du Personnel confirmés lors de la 140^e session du Comité exécutif (CE140.R14) relatifs à la réforme des mécanismes contractuels de l'OPS, dont la mise en œuvre est sous réserve de l'approbation du Comité exécutif;

Reconnaissant que les consultants au sein de la majorité des agences de l'ONU ne sont pas des membres du personnel de l'ONU et que la question du statut des consultants ne fait pas partie du cadre contractuel de la réforme de l'ONU;

Reconnaissant le besoin de réduire le fardeau administratif apparenté à la gestion des contrats de consultants à court terme (STC) à l'OPS; et

Reconnaissant le besoin d'uniformité des conditions d'emploi de consultants de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'Organisation mondiale de la Santé,

DÉCIDE :

D'autoriser la Directrice à mettre en œuvre, avec effet au 1^{er} janvier 2009, les amendements au Règlement du Personnel qui ont été confirmés lors de la 140^e session du Comité exécutif et qui changent le statut des STC de l'OPS en non-personnel de l'ONU.

(Réunion plénière unique, le 3 octobre 2008)

Décisions

25. Au cours de la 143^e session, le Comité exécutif a pris les décisions suivantes:

CE143(D1) Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur du Comité exécutif, le Comité a élu les États membres suivants qui feront partie du Bureau pour la période allant d'octobre 2008 à octobre 2009 :

Président :	Uruguay
Vice-Président :	Suriname
Rapporteur:	Mexique

(Réunion plénière unique, le 3 octobre 2008)

CE143(D2) Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du Comité exécutif, le Comité a adopté l'ordre du jour présenté par la Directrice (document CE143/1).

(Réunion plénière unique, le 3 octobre 2008)

CE143(D3) Élection d'un Membre au Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration

Le Comité a élu le Guatemala pour siéger au Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration.

(Réunion plénière unique, le 3 octobre 2008)

CE143(D4) Dates et thèmes proposés pour la troisième session du Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration

Le Comité a décidé que la troisième session du Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration se tiendrait du 11 au 13 mars 2009. Le Comité a autorisé le Secrétariat à établir l'ordre du jour provisoire et à le circuler auprès des membres du Comité le 10 novembre 2009 au plus tard, en tenant compte des apports reçus et des points proposés par les États membres.

(Réunion plénière unique, le 3 octobre 2008)

CE143(D5) Dates et thèmes proposés pour la 144^e session du Comité exécutif

Conformément à l'article 17.A de la Constitution de l'OPS, le Comité a établi les dates de sa première session régulière de 2009, la 144^e session, devant être tenue du 22 au 26 juin 2009. Le Comité a accepté que le Secrétariat établisse l'ordre du jour et le circule auprès des membres du Comité le 10 novembre au plus tard, en tenant compte des apports reçus et des points proposés par les États membres.

(Réunion plénière unique, le 3 octobre 2008)

CE143(D6) Dates du 49^e Conseil directeur, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques

Conformément à l'article 12.A de la Constitution de l'OPS et à l'article 1 du Règlement intérieur du Conseil directeur, le Comité a autorisé la Directrice à convoquer le 49^e Conseil directeur, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, à Washington, D.C., du 28 septembre au 2 octobre 2009.

(Réunion plénière unique, le 3 octobre 2008)

EN FOI DE QUOI, le Président du Comité exécutif et le Secrétaire de droit, Directrice du Bureau sanitaire panaméricain, signent le présent Rapport final rédigé dans les langues anglaise et espagnole, les deux textes étant également authentiques.

FAIT à Washington, D.C., aux États-Unis d'Amérique, en ce troisième jour d'octobre de l'année deux mille huit. Le Secrétaire déposera les textes originaux dans les archives du Bureau sanitaire panaméricain et en fera parvenir des exemplaires aux États membres de l'Organisation.

María Julia Muñoz
Déléguée de l'Uruguay
Présidente de la 143^e session
du Comité exécutif

Mirta Roses Periago
Directrice du
Bureau sanitaire panaméricain
Secrétaire de droit de la 143^e session
du Comité exécutif

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Questions relatives au Règlement**
 - 2.1 Élection du Président, du Vice-Président et du Rapporteur du Comité exécutif
 - 2.2 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Questions relatives aux Sous-comités**
 - 3.1 Élection d'un membre au Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration à l'expiration du mandat au Comité exécutif du Chili
- 4. Questions relatives aux Organes directeurs**
 - 4.1 Dates et thèmes proposés pour la 3^e session du Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration
 - 4.2 Dates et thèmes proposés pour la 144^e session du Comité exécutif
 - 4.3 Dates du 49^e Conseil directeur, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques
- 5. Questions relatives au personnel**
 - 5.1 Mise en œuvre de la réforme contractuelle des Nation Unies à l'OPS
- 6. Autres questions**
- 7. Clôture de la session**
